



TROPHEE SENIORS 2 DE CHARMEIL

14 et 15 mars 2018 - Charmeil

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions :	vendredi 2 mars 2018.
Contrôle des inscrits :	samedi 3 mars 2018.
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	lundi 5 mars 2018 à 14h00.
Publication des départs :	lundi 12 mars 2018 à 14h00.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical de l'année en cours enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

Joueurs et joueuses nés avant le **14 mars 1953**

FORMULE DE JEU

36 Trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - marques de départ

Une série Dames : Départs repère V (rouge).

Une série Messieurs : Départs repère III (jaune).

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, sur les trous 1 et 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.



ENGAGEMENT

Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Charmeil.

Droits d'engagement

Adultes 80 €.

Abonnés Charmeil 30 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) au **dimanche 4 mars 2018**, veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le nombre total des engagés sera limité à 96 joueurs (dont 21 dames minimum, dont 10 wild card).

15 places dans le champ des messieurs et 5 places dans le champ des dames sont réservées pour des joueurs ou joueuses non-classés au Mérite Seniors.

Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :

- L'ordre du Mérite National Seniors à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre des index.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le jeudi, suivi d'un cocktail.